



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AUX PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE
PROMUE PAR LA "WORLD JURIST ASSOCIATION"***

Mardi 4 mai 2004

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous saluer, chers membres de l'Association mondiale des Juristes, tandis que vous vous réunissez cette année à Rome pour votre Conférence, et je remercie le Président Yevdokimov pour ses aimables paroles.

Le thème de votre débat se concentre sur les aspects juridiques de certaines questions économiques qui se présentent à notre monde toujours plus mondialisé. Afin que les systèmes légaux et les instruments juridiques rendent un réel service à tous les hommes et à toutes les femmes, en particulier aux pauvres et aux plus défavorisés, ils doivent promouvoir la vérité intégrale de la personne humaine. Il est donc extrêmement important que les diverses expressions du droit international reconnaissent et respectent les vérités morales et spirituelles qui sont nécessaires pour défendre et promouvoir de façon adéquate la dignité et la liberté des personnes, des peuples et des nations.

Ayant l'assurance que votre travail apportera une contribution importante dans ce domaine, j'invoque cordialement sur chacun de vous une abondance de Bénédiction de Dieu tout-puissant.